

CONFERENCE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

- Lundi 12 février 2007 -



SOLIDARITÉ ET PERFORMANCE

Les enjeux de la maîtrise
des dépenses publiques locales

*Rapport présenté
par*

Pierre Richard

Président du conseil d'administration de Dexia

Décembre 2006

SOLIDARITE ET PERFORMANCE :

LES ENJEUX DE LA MAÎTRISE DES DEPENSES PUBLIQUES LOCALES

- La réponse à une demande du Conseil d'orientation des finances publiques
- Les échanges au sein d'un groupe d'élus et d'experts
- Les enseignements des expériences étrangères

LES THEMES ABORDES

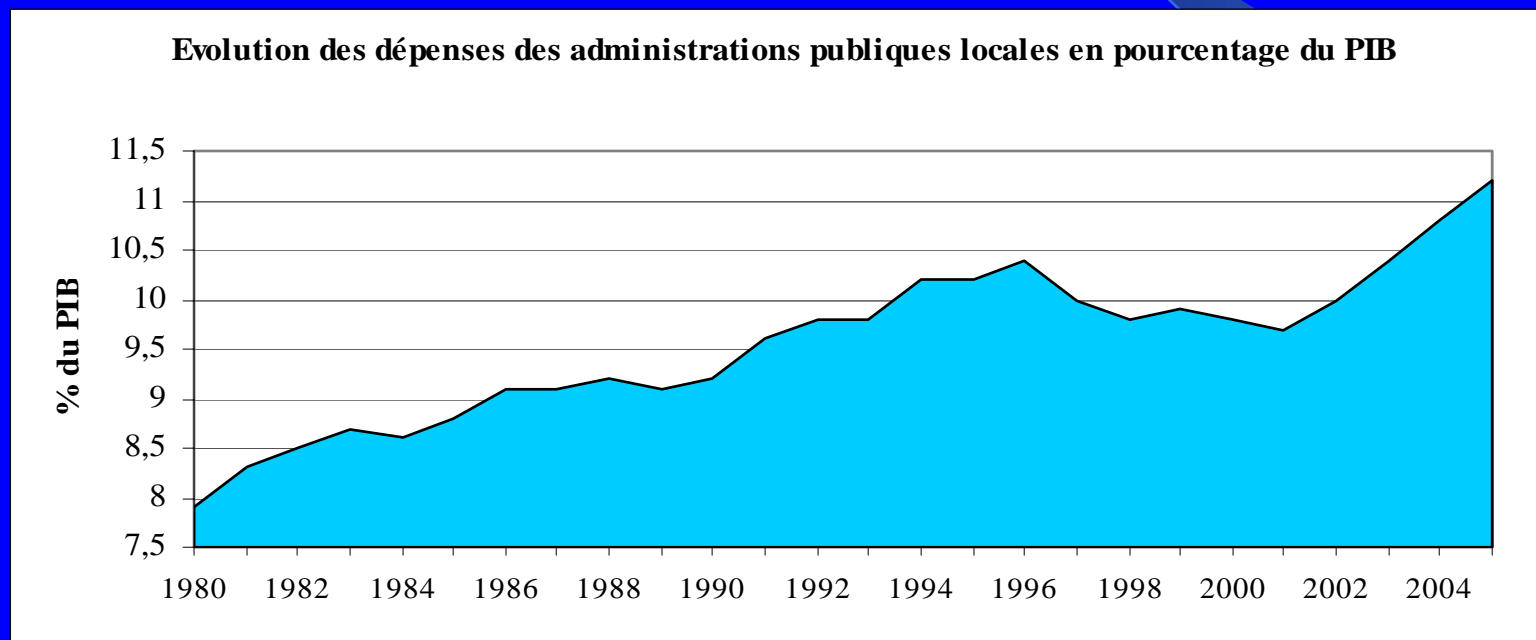
- I - Le constat :
la modification profonde du paysage de la
dépense publique après 25 ans de
décentralisation
- II - La recommandation principale :
un co-pilotage Etat-collectivités locales des
équilibres financiers
- III - Les pistes pour une meilleure maîtrise des
dépenses locales

I - Le constat :

la modification profonde du paysage des finances publiques après 25 ans de décentralisation

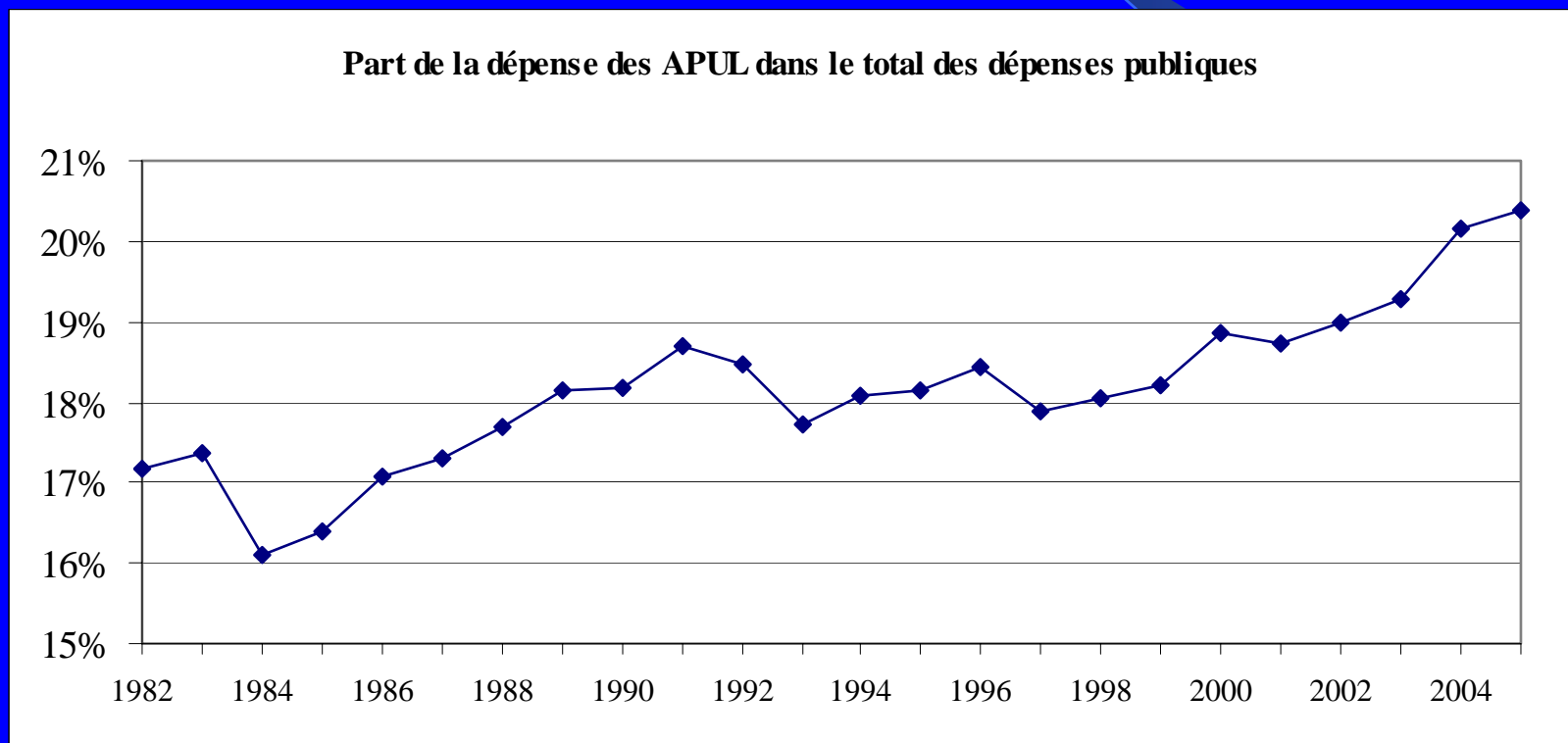
- Le budget des collectivités locales = 180 mds €, soit 2/3 du budget de l'Etat.
- Un poids croissant des collectivités locales : 11% du PIB en 2005 contre 8,5% en 1982.
- Des dépenses locales plus dynamiques que la progression de la richesse nationale : 3,6% par an contre 2,2% pour le PIB depuis 1982.
- L'Etat, premier financeur des collectivités locales : 37 % des recettes locales.

La croissance des dépenses des APUL en % du PIB



Source : INSEE, Comptes nationaux 2005 (base 2000)

La croissance du poids des APUL dans les dépenses publiques

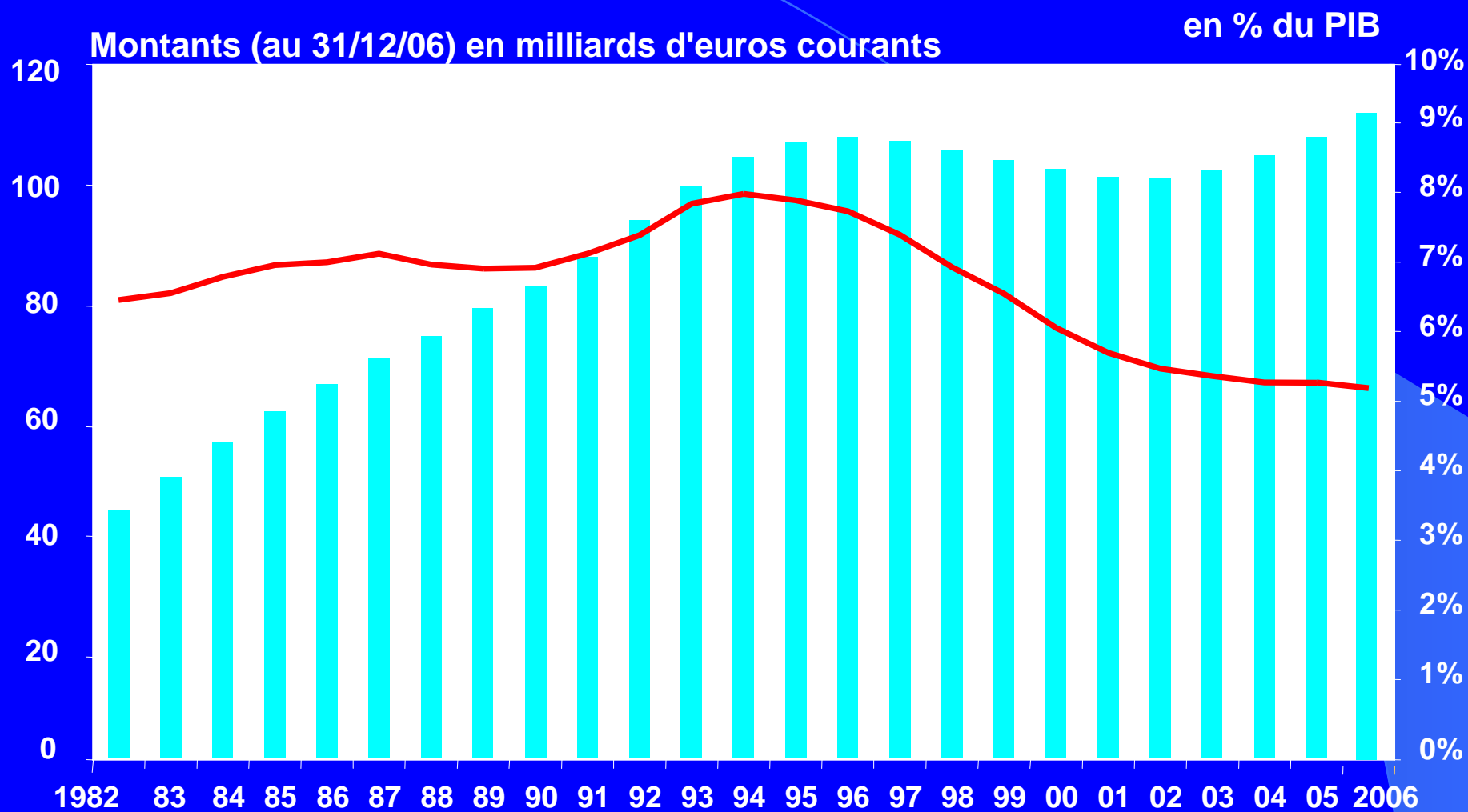


Source : INSEE, Comptes nationaux 2005 (base 2000)

Une bonne santé financière des collectivités locales

- la règle d'or de l'équilibre budgétaire réel garantit une saine gestion,
- mais n'exclut pas un besoin de financement.
- la dette des APUL = 10% de la dette publique totale
- diminution entre 1996 et 2002
- besoin de financement en 2005 = 0,1% PIB

Maîtrise de l'encours de dette des collectivités locales



Source : Direction des études Dexia Crédit Local

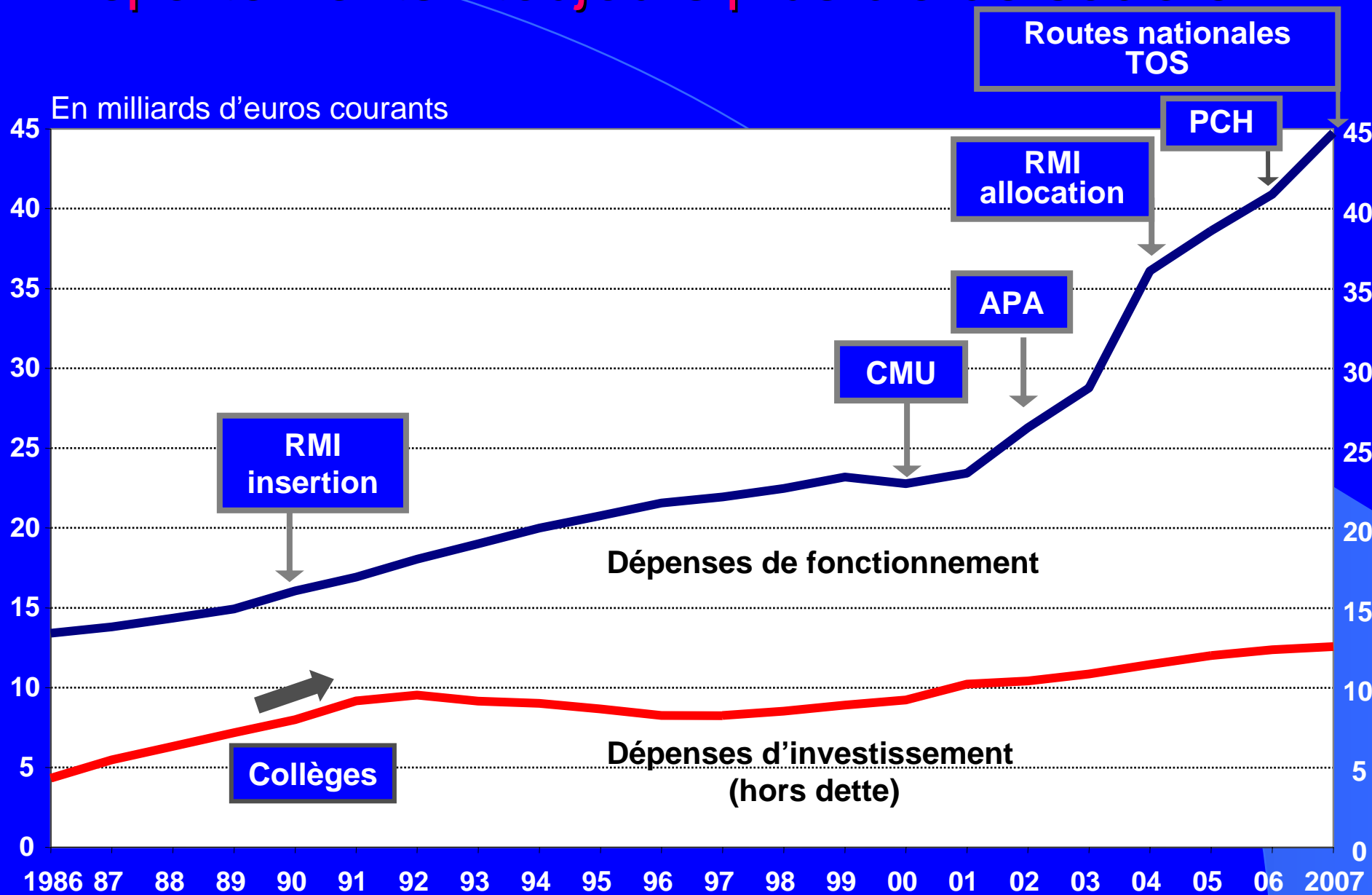
La dépense locale, élément de la dépense publique totale :
l'Etat, premier financeur des collectivités locales = 65 mds € en 2005

- DGF/DGD : 42,6 mds €
- Dotations et subventions d'équipement : 7,3 mds €
- Compensations fiscales : 14,7 mds €

Les principaux facteurs de croissance de la dépense locale

- Les transferts de compétences
- La montée en puissance des régions
- Le développement des EPCI
- La croissance des frais de personnel

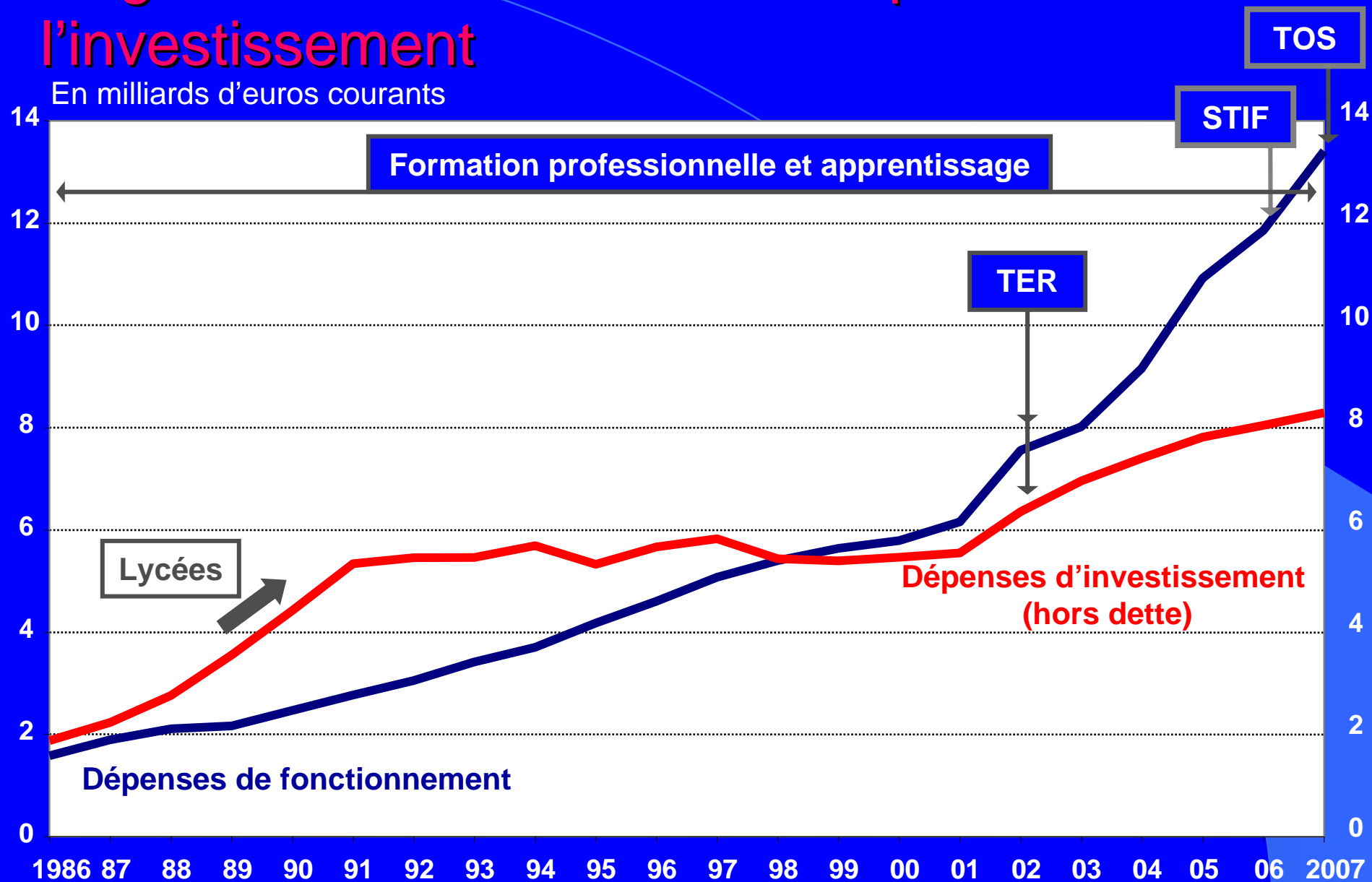
Départements : toujours plus d'aide sociale



Source : Direction des études Dexia Crédit Local

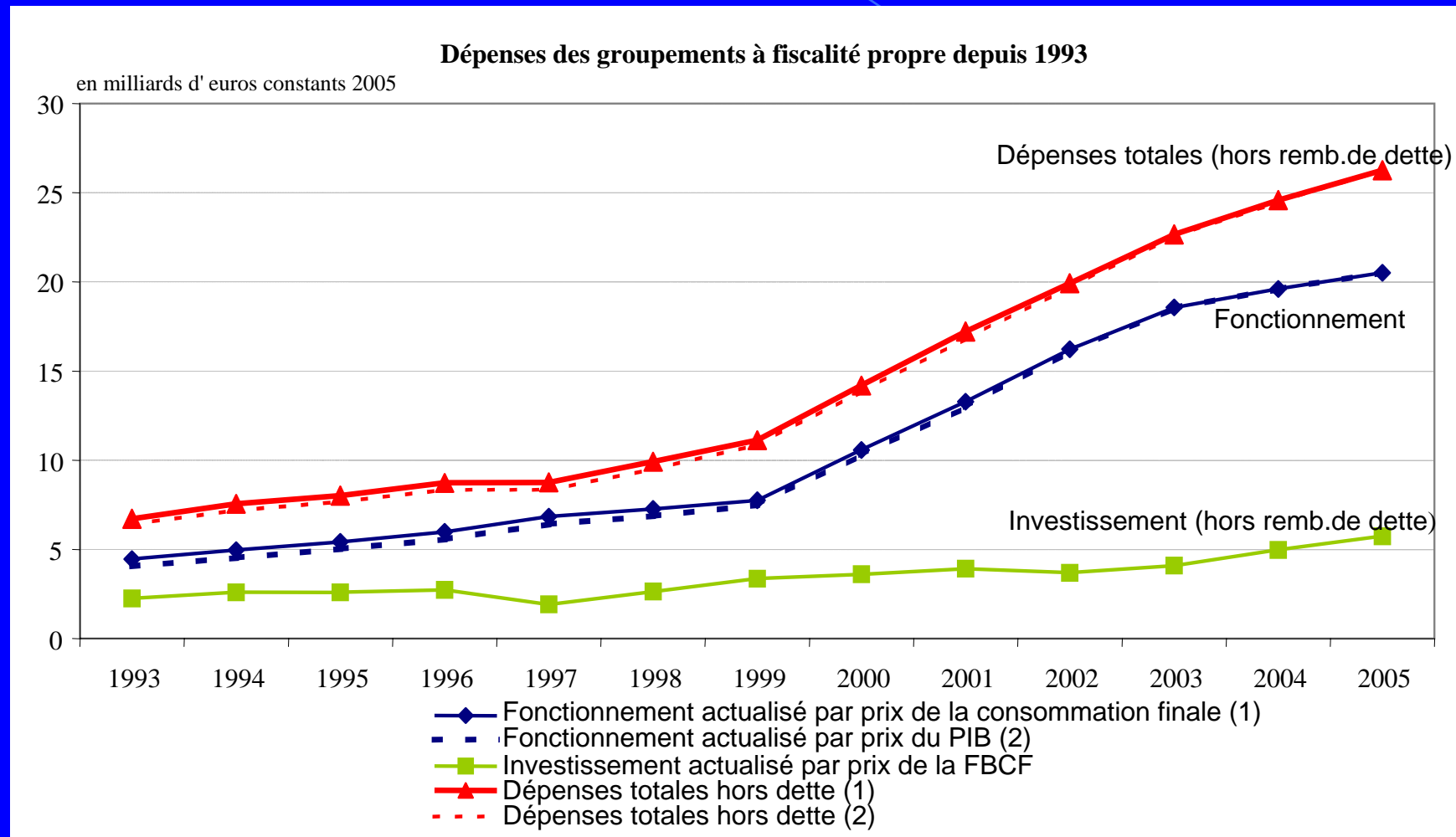
Régions : le fonctionnement dépasse l'investissement

En milliards d'euros courants



Source : Direction des études Dexia Crédit Local

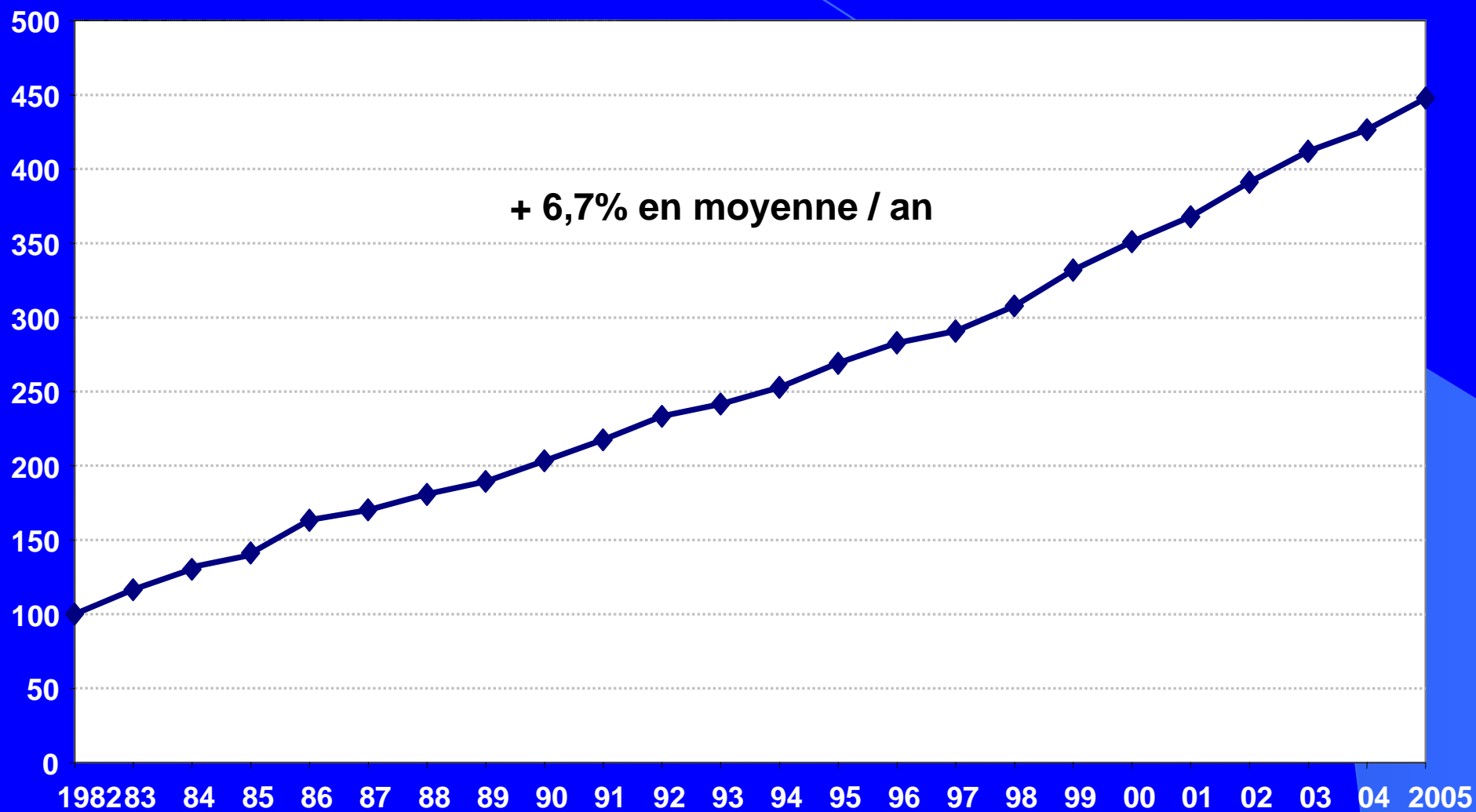
Dépenses des groupements à fiscalité propre depuis 1993



Source : Direction des études de Dexia Crédit Local

Dépenses de personnel du secteur public local

Indice base 100 en 1982



Source : Direction des études de Dexia Crédit Local

II - Principale recommandation : un co-pilotage Etat-collectivités locales des équilibres financiers

- L'exemple de pays européens :
le respect des critères de Maastricht se traduit par un pacte de stabilité interne associant les collectivités à l'effort global de redressement des finances publiques.
- Pour la France :
mise en place d'une procédure formalisée de négociation impliquant les collectivités locales tout au long du cycle budgétaire annuel.

Le nouveau contrat de solidarité et de performance

1- Premier temps de la négociation

Elaboration d'un diagnostic partagé entre l'Etat et les collectivités locales sur l'évolution des finances locales à partir d'une vision d'ensemble des prévisions économiques et des grandes tendances des finances publiques, compatibles avec les engagements européens souscrits par la France dans le cadre du pacte de stabilité européen.

Le nouveau contrat de solidarité et de performance

2- Deuxième temps de la négociation

Négociation d'un contrat pluri-annuel fixant :

- l'évolution de l'ensemble des concours financiers de l'Etat aux collectivités ;
- les engagements réciproques de l'Etat et des collectivités sur la maîtrise des dépenses publiques.

Le nouveau contrat de solidarité et de performance

3- Troisième temps de la négociation

La formalisation du contrat annuel

- Le comité des finances locales, instance élue de négociation Etat-collectivités locales
- Le bouclage final confié à une instance ad hoc : ministres, président du CFL, présidents des commissions des finances des assemblées, président des trois grandes associations d'élus
- Le projet d'accord (ou de compromis) est soumis au vote du Parlement.

Le nouveau contrat de solidarité et de performance

4- Quatrième temps de la négociation

Révision annuelle du contrat pour tenir compte :

- des évolutions économiques et financières et de l'équilibre global des finances publiques ;
- des résultats sur les engagements souscrits.

III – Pistes pour une meilleure maîtrise des dépenses locales

- 1- Réduire les surcoûts du millefeuille institutionnel
- 2- Réduire les surcoûts liés à l'enchevêtrement des compétences
- 3- Associer les collectivités à l'activité normative de l'Etat
- 4- Responsabiliser les collectivités sur leurs ressources
- 5- Améliorer l'information financière des élus et des citoyens

1- Réduire les surcoûts du millefeuille institutionnel

- Supprimer les syndicats intercommunaux sauf justification exprès
- Favoriser l'intégration des pays dans les structures intercommunales
- Plan de rationalisation des moyens communaux et intercommunaux
- Généralisation des contrats d'objectifs avec les associations subventionnées

2- Réduire les surcoûts liés à l'enchevêtrement des compétences

- Examen critique régulier par le Parlement des compétences des collectivités et de l'Etat
- Etude d'impact préalable à tout nouveau transfert
- Plan public de réorganisation des services de l'Etat pour toute compétence décentralisée
- Limitation des financements croisés
- Limitation aux contrats de projet Etat-régions du financement par les collectivités d'opérations d'intérêt national
- Mesure de la dépense publique totale par région ou département

3- Associer les collectivités locales à l'activité normative de l'Etat :

A/ La fonction publique territoriale

Pour la gestion de la fonction publique territoriale (1,7 million d'agents, 40 mds €) :

- Renforcement du rôle du collège des employeurs locaux et du CFL dans les négociations salariales
- Etude de faisabilité d'une négociation FPT seule
- Poursuite de la décentralisation de la gestion des carrières

3- Associer les collectivités locales à l'activité normative de l'Etat :

B/ Les normes techniques

Implication renforcée du CFL dans l'élaboration des normes techniques :

- Etudes d'impact juridique et financier préalable à la mise en place de la norme, constituant une formalité substantielle
- Délai incompressible de négociation
- Capacité d'auto-saisine du CFL

4- Responsabiliser les collectivités locales sur leurs ressources

Pour ce qui est pris en charge par l'Etat :

- suppression progressive de la part de fiscalité locale prise en charge par l'Etat ;
- renforcement de la péréquation fondée sur le potentiel fiscal de la collectivité et le revenu par habitant.

4- Responsabiliser les collectivités locales sur leurs ressources (suite)

Une fiscalité locale responsabilisante :

- Un tandem impôts ménages/entreprises pour chaque niveau de collectivité.
- Un recouvrement plus responsabilisant pour les collectivités.
- Une concertation locale pour harmoniser les politiques fiscales.

5- Démarche de performance et information financière des élus et des citoyens

- Mise en place de référentiels de coûts standards des principaux services locaux.
- Démarche d'évaluation obligatoire pour les grandes collectivités.
- Expertise économique préalable pour les investissements importants.

5- Démarche de performance et information financière des élus et des citoyens (suite)

- Meilleure accessibilité des informations financières sur les collectivités
- Enrichissement du débat budgétaire
- Certification des comptes des collectivités

Conclusion

CONFERENCE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

- Lundi 12 février 2007 -



SOLIDARITÉ ET PERFORMANCE

Les enjeux de la maîtrise
des dépenses publiques locales

*Rapport présenté
par*

Pierre Richard

Président du conseil d'administration de Dexia

Décembre 2006